

le gouvernement s'ingère dans un domaine, il lui faut en faire autant dans un autre, puis dans encore un autre, ainsi de suite. Les lois finissent par la suite par devenir de plus en plus répressives. Les gens perdent les libertés dont ils jouissaient. Voilà pourquoi j'espère que les Canadiens sauront sauvegarder leur indépendance. Tant qu'ils resteront indépendants, ils pourront avoir le dernier mot. S'ils réalisent des gains en capital de 500 000 \$, ils n'ont pas besoin de faire appel au gouvernement et ne sont plus portés à croire que s'ils n'obéissent pas au gouvernement, celui-ci pourrait réduire leurs recettes. Ils n'ont pas besoin d'être obséquieux et de quémander. Ils peuvent se dire qu'ils sont indépendants.

**Une voix:** Bravo!

**M. Thacker:** C'était vraiment une époque merveilleuse. Je me souviens encore de la sonnerie qui a retenti pendant des jours. C'était une mesure très agressive dans une démocratie parlementaire. Beaucoup d'entre nous se sont demandés si c'était la bonne chose à faire. En fait, cela l'était, parce que l'histoire nous a prouvé que nous avions raison. Les Canadiens du Centre, de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique n'ont pas considéré comme équitable une politique qui s'attaquait à une région. Je suis ravi d'être Canadien, de prendre la parole à la Chambre et d'assister à l'abolition de l'impôt sur les revenus pétroliers.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Y a-t-il des questions ou des commentaires?

**M. Orlikow:** Madame la Présidente, je n'ai pu m'empêcher de noter la remarque du député selon laquelle contrairement au gouvernement libéral précédent qui avait toujours favorisé le Centre, soit l'Ontario et le Québec—le gouvernement actuel était équitable envers toutes les régions. Le député de Lethbridge—Foothills (M. Thacker) ne bénéficierait pas de beaucoup de sympathie ni d'appui auprès des Manitobains qui estiment que, pour des raisons politiques, le contrat du CF-18 a été attribué à Montréal au lieu de Winnipeg où se trouvait la société qui a fait la soumission la plus basse et la plus intéressante.

Je voudrais poser quelques questions au député. Il est heureux que le PEN soit aboli ainsi que l'impôt sur les revenus pétroliers et les autres taxes. Lorsque ces impôts sont entrés en vigueur, le prix du pétrole approchait de 30 \$ le baril. Je veux demander au député pourquoi un gouvernement ne pourrait pas essayer d'obtenir ce qu'il considère être une part équitable des bénéfices? Il ne s'agissait pas simplement du gouvernement fédéral, mais aussi du gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan, du gouvernement conservateur de l'Alberta, et, dans une faible mesure, du gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique, qui essayaient tous d'obtenir ce qu'ils considéraient comme une part équitable des bénéfices énormes réalisés par l'industrie. Je ne vois rien de mal à cela. Il est ridicule de comparer cet objectif de tous les gouvernements avec le fait que le gouvernement fédéral n'a pas imposé l'industrie hydro-électrique du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Ce sont les trois qui ont été citées par le député. Ce sont des entreprises nationalisées qui fournissent de l'électricité. Elles se conforment aux directives de leur gouvernement—pas socialiste, en Ontario, puisque c'est un gouvernement conservateur qui a fondé Ontario Hydro—selon lesquelles elles doivent fournir de l'électricité au prix coûtant aux gens qu'elles desservent.

### *Impôt sur les revenus pétroliers—Loi*

Les imposer serait augmenter le coût pour tous les utilisateurs d'électricité dans ces provinces.

● (1720)

Lorsque nous avons parlé d'imposer l'industrie des hydrocarbures, tant au palier fédéral que provincial, nous parlions, sauf dans le cas de Pétro-Canada, d'industries privées qui faisaient d'énormes bénéfices. Je rappelle aux députés que le prix du pétrole se situait entre 25 et 30 \$ américains le baril au début des années 80. A cette époque, tous les gouvernements—le gouvernement fédéral, le gouvernement conservateur de l'Alberta et le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan—croyaient que le prix du pétrole allait augmenter chaque année jusqu'à ce qu'il atteigne 60 \$ ou 70 \$ le baril. C'est pourquoi ils tentaient de récupérer une partie des bénéfices pour subvenir à leurs besoins. Qu'y a-t-il de mal à ce que les gouvernements tentent d'obtenir une part des bénéfices?

J'ai une autre question à poser au député. Il se réjouit du fait que le gouvernement cesse d'intervenir dans le secteur énergétique et le laisse évoluer en fonction du marché. Je viens de la province consommatrice du Manitoba, dont les habitants achètent de grandes quantités de gaz naturel. Le député est-il favorable à l'idée que le gaz naturel produit en Alberta, et probablement en Colombie-Britannique, soit vendu aux clients des États-Unis à un prix moindre que celui auquel on le vendra, ou on le vend déjà aux consommateurs canadiens de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et probablement du Québec?

**M. Thacker:** Madame la Présidente, pour ce qui est de l'impôt sur les bénéfices, il est bien évident que tous les paliers de gouvernement ont profité de la hausse des prix pétroliers en vertu du régime antérieur au programme énergétique national. Les gouvernements provinciaux en ont profité par le biais de l'augmentation des loyers fonciers et de leurs redevances. Les gouvernements fédéral et provinciaux en ont profité grâce aux taxes de vente et à d'autres impôts directs car à mesure qu'augmentait le prix du pétrole, les sociétés pétrolières intensifiaient leurs activités d'exploration et achetaient une plus grande quantité de véhicules et de matériel. Ils y ont également participé, tant au fédéral qu'au provincial, grâce à l'impôt sur le revenu. Déduction faite de toutes ces charges fiscales supplémentaires, on ne peut pas véritablement parler de bénéfices inattendus.

J'aimerais parler maintenant du deuxième principe, encore plus important, celui de l'autosuffisance. Le député sait-il que la production de brut conventionnel tire à sa fin? La baisse se produira à une cadence accélérée. Je suis convaincu que le député de Winnipeg-Nord sait que la production pétrolière des bassins sédimentaires de l'Ouest va diminuer abruptement. Nous avons besoin de la hausse des prix pour arriver à construire des usines de raffinage des sables bitumineux.

Le gouvernement albertain avait assuré au reste du pays, je me souviens bien, que si on lui accordait le cours mondial, un nombre suffisant d'usines de synthétique seraient construites de façon à produire du synthétique au fur et à mesure que le pétrole classique s'épuiserait, et à assurer l'autosuffisance énergétique du Canada.